

66867, Guadeloupe : 1903

MINISTÈRE
DES
COLONIES

9^e DIRECTION

7^e BUREAU

NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et porter
l'indication ci-dessus.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Paris, le

190



Monsieur le Président,

Guadeloupe.-
Election sénato-
riale.

M. le Gouverneur de la Guadeloupe vient de me
transmettre, et j'ai l'honneur de vous faire parve-
nir le dossier, ci-joint, relatif à l'élection sénato-
riale qui a eu lieu dans la colonie le 4 janvier
dernier.

Ce dossier est composé des documents ci-après,
savoir:

- 1^o Tableau des résultats de l'élection des dé-
légués et des suppléants;
- 2^e Liste des électeurs sénatoriaux;
- 3^e Procès-verbal des opérations électorales du
4 janvier;
- 4^e les listes d'émargement et de pointage;
- 5^e Etat signalétique du sénateur élu.

Aucune réclamation ne s'est produite dans le
cours des opérations./.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les as-
surances de ma très haute considération.

Le Ministre des Colonies,

Pour le Ministre et par Odeur
Le Directeur des Affaires, d'Asie,
d'Amérique et d'Océanie

Monsieur le Président du Sénat.

Dear Sir
The President of the College
Electoral

1903

15/12. 64 Janvier

J. A. Chamberlain

Les secrets du liège

Cher Monsieur

J. J. Goussier

M. J. Goussier

Handwritten signatures and text, including "Mrs. J. W. ...", "L. B. ...", and "J. W. ...".

~~FRANKLIN D. ...~~

De variter:

Le President du College electoral
J. A. Church

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 Janvier 1893,
à Basse-Ceuvre, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil ^{neuf cent trois} ~~huit cent quatre-vingt~~, le quatre du mois de Janvier
nous ^{(1) Chaulet (Julien Albert), Président}
du tribunal de première instance de la Basse-Ceuvre, nous sommes
rendu dans la salle des délibérations du Conseil général à Basse-Ceuvre
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Colonie de
la Guadeloupe convoqué en vertu du décret du 23 octobre 1892
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Souques Ernest), né le 11 avril 1831
M. Nestor-Alfred), né le 13 mars 1834
M. Fauvert (Aymédée)), né le 1^{er} Janvier 1881
M. Bastarand (Ernest)), né le 19 avril 1848

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Reni Boimeuf (Achille)), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>J</i>	électeurs.
2 ^e Section, —	<i>R</i>	—	<i>Z</i>	—
3 ^e Section, —	—	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. <i>Deumie (Régis)</i>
	Scruteurs	M. <i>Omier (Clement)</i> M. <i>Carmichaël (Albert)</i> M. <i>Boisseron (Romain)</i> M. <i>Bambuck (Mifance)</i>
2 ^e SECTION	Président	M. <i>Wachter</i>
	Scruteurs	M. <i>Marc-Francois</i> M. <i>Nadir</i> M. <i>Etica-Beauport</i> M. <i>Vignes (Lucien)</i>
3 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.

6 ^e SECTION . . .	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	146	147	1	
2 ^e idem.....	139	139		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	285	286	1	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS complétés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. Adolphe Cicéron	M. May Elie	M.	M.	M.	M.	M.	M.			
1 ^{re} Section	147	146	2	91	55									
2 ^e idem	139	139		98	40									
3 ^e idem														
4 ^e idem														
5 ^e idem														
6 ^e idem														
7 ^e idem														
8 ^e idem														
9 ^e idem														
10 ^e idem														
TOTAUX	286	286	2	189	95									

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 290
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements 285
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 286

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants. 285

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾. 2 (sans plus du chiffre des votants)

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. . 284

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾. 143

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer es candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Cicéron (Adolphe)</i>	<i>cent quatre vingt neuf</i>	<i>189</i>
M. <i>May (Elié)</i>	<i>quatre vingt quinze</i>	<i>95</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		<i>2</i>

2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Cicéron (Adolphe)* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Neant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Abstrait des procès-verbaux
J. A. Chambard
Stentutsky
P. L. L. L.
L. L.*

Le Président

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

J. A. Chambard

Paul Baumer *Stentutsky* *de Sauguer*
Stentutsky

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
0 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Resultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
7 ^e idem																				
8 ^e idem																				
9 ^e idem																				
10 ^e idem																				
TOTAUX																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Mr. Couchaud (Paul), délégué du Petit-Canal a égaré sa lettre de convocation. Le bureau du collège l'a autorisé à prendre part au vote, sur sa demande et sur les attestations de Monsieur le Maire et de deux délégués du Petit Canal établissant son identité.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à deux heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs..... 2
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.... }
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. }
- Bulletins sur papier non blanc..... }
- Bulletins portant des signes extérieurs..... }
- Bulletins divers..... }

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

J. A. Chambard

Le Secrétaire,

E. Souquet

René Reimery

[Signature]

[Signature]

[Signature]

COLONIE
DE LA GUADELOUPE.

TABLEAU

Indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants, dressé en exécution
de l'article 6 de la loi.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de la Basse-Terre.</i>					
<i>Basse-Terre</i>	<i>Montout (Wilfrid)</i>	<i>accepté</i>			
	<i>Malespine (Ernest)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Sanner (Péodat)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Dournaux (Henri)</i>	<i>d^o</i>	<i>Silo (Louis) 12</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Paôle (Clement)</i>	<i>d^o</i>	<i>Saint-Charles (Eugène) 9</i>	<i>d^o</i>	
	<i>Anger (Aimé)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Gravin (Fernand)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Hestor (Alfred)</i>	<i>d^o</i>			
<i>Omer (Clement)</i>	<i>d^o</i>				
<i>Saint-Claude</i>	<i>Méled (Emmanuel)</i>	<i>accepté</i>			
	<i>Liberty (Jean-Baptiste)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Caudar (Eusébio)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Zum-Folo (Georges)</i>	<i>d^o</i>	<i>Hilarion (St-Jean)</i>	<i>accepté</i>	<i>Élu au 1^{er} tour</i>
	<i>Dimbas (Charles)</i>	<i>d^o</i>	<i>Michaux (Gaston)</i>	<i>d^o</i>	<i>Élu au 3^e tour</i>
	<i>de Lagarde (Adolphe)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Dachard (Ernest)</i>	<i>d^o</i>			
	<i>Larmichaël (Albert)</i>	<i>d^o</i>			
<i>Tanoë (Bonaventura)</i>	<i>d^o</i>				

Canton de la

Basse-Verne

Canton de

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS LES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gourbeyre	Champfleuri (Stroman)	accepté			
	Favières (Vincent)	- d ^o -			
	Golius (François)	- d ^o -	Landaïs (Jean-Pierre) 11	accepté	
	de Sabarthe (Augustin)	- d ^o -	Raynard (Edgard) 11	- d ^o -	
	Ganot (Paul)	- d ^o -			
	Bogat (Desir)	- d ^o -			
Vieux-Port	Martine (Gaston)	accepté	Delannoy (Lafontaine)	accepté	
	Janoë (B. Sylvain)	- d ^o -			
Baillif	Rode (Victor)	accepté			
	Michée (Charlemagne)	- d ^o -	Clodine Florent (Louis)	accepté	
	Francillette (Maximilien)	- d ^o -			
Vieux-Habitants	Rollin (Adolphe)	accepté			
	Rocher (Emilien)	- d ^o -			
	Bélair (Edouard)	- d ^o -			
	Caliani (Louis)	- d ^o -	Beaugendre (Elesphore) 11	accepté	
	Lamalet (Nérée)	- d ^o -	Sabique (Amidès) 11	- d ^o -	
	Coëzy (Emmanuel)	- d ^o -			
	Melfort (Julius Paul)	- d ^o -			
	Hatchi (Léon)	- d ^o -			
	Césarion (Hippolyte)	- d ^o -			
Capesterre (Guadeloupe)	Me. Céleste	accepté			
	D. Franchine	- d ^o -			
	Me. Bouchaut	- d ^o -			
	J. Richard	- d ^o -	E. Coppuy 13	accepté	
	Me. Gédéon	- d ^o -	H. Longueveau 9	- d ^o -	
	J. Babin	- d ^o -			
	J. Sérigny	- d ^o -			
	E. Mayol	- d ^o -			
Me. Fleuri	- d ^o -				

x Par décision du 6 décembre 1902, le Conseil du Contentieux administratif a annulé les opérations du 3^e tour de scrutin qui ont donné comme résultat l'élection des sieurs Mayol et Fleuri et a proclamé délégués définitifs les sieurs Réchal (Gaston) et Louis Hubert-Vadenay qui ont accepté.

Canton de la Capesterre

la Capesterre (Suadelouppe) Canton de la

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants les classer dans l'ordre des suffrages obtenus)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cruis Rivières	Signes (Lucien)	accepté			
	Yoyo (Vitalis)	do			
	Lugros (Lorquel)	do			
	Christophe (Hyacinthe)	do	Sainton (Lemain) 16	accepté	
	Lapiate (Luc)	do	Déussy (Jean) 16	do	
	Tinau (Eleuthère)	do			
	Tinau (V. Gratien)	do			
	Bernard (Jean)	do			
Dufet (Alexandre)	do				
Goyave	Girard (Paul)	accepté	Goulong (Emilien)	accepté	
	Mamado (Alfred)	do			
Terre de Haut	Samson (Léon)	accepté	Carotte (Emile)	accepté	
	Celestine (Paul François)	do			
Terre de Bas	Seroy (Hildephouse)	accepté	Roques (Eugène)	accepté	
	Beaujout (Albert)	do			
Pointe Noire	Jean (Céran Maxime)	accepté			
	Cather (Camille)	do			
	Dyemma (Léon)	do			
	Ammerose (Jonas)	do	Porrommée	accepté	
	Sellum (Alexis)	do	(Louis Bernard) 10	do	
	Famibelle (Cornille)	do	Julienne (Eliodore)		
	Edin (Charles)	do			
	Nelhomme (Aubert)	do			
	Poland (Louis Just)	do			

Pointe-à-Neve.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Deshaies	Duhaldet (Eudovic)	accepté	A. Clément	accepté	
	Salcède (Paul)	1 ^{er}			
Bouillante	Marsolle (Léo)	accepté			
	Dahomais (Eugène)	1 ^{er}			
	Cuvilet (Georges)	1 ^{er}	Dambury (Pierre)	14 accepté	
	Racon (Cadinis)	1 ^{er}	Coësy (Prosper)	12 1 ^{er}	
	Desnoyers (Louis)	1 ^{er}			
	Reculard (Alcide)	1 ^{er}			

Canton de St-Martin.

Saint-Martin	Beaupérthuis (Daniel)	accepté			
	Zénon (Ernest)	1 ^{er}			
	Becker (Charles Emile)	1 ^{er}	Cohee (Félix)	12 accepté	
	Pomney (Richard)	1 ^{er}	Pute (Auboy)	12 1 ^{er}	
	Gumbis (Paul Aimé)	1 ^{er}			
	Carney (William)	1 ^{er}			
Saint-Barthélemy	Sourd (Jean Bertrand)	accepté			
	Chélemaque (J. D.)	1 ^{er}			
	Edeé (Alcide)	1 ^{er}	Chélemaque (Eudovic)	accepté élu au 1 ^{er} tour	
	Edeé (Eugène Midéric)	1 ^{er}	Berry (Jean Joseph)	13 1 ^{er}	2 ^e
	Greaux (Alexis Ch.)	1 ^{er}	Rolland	11	
	Magras (Edouard)	1 ^{er}			

Marie-Gabriele.

Grand-Bourg	Versil (Etienne)	accepté			
	Blague (Pierre Casan)	1 ^{er}			
	Chaliac (Terome)	1 ^{er}			
	Petitpas (Edgard)	1 ^{er}	Eyncée (Silvestre)	16 accepté	
	Selborne (René)	1 ^{er}	Coquin (Groufils)	1 ^{er}	
	Selborne (Ariste)	1 ^{er}			
	Halot (Jean Marie)	1 ^{er}			
	Feret (Jean)	1 ^{er}			
	Finicelle (St. Rose)	1 ^{er}			

Marie - Galante.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDICER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants les classer dans l'ordre des suffrages obtenus)	INDICER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Capesterre (N ^o 9 ^o)	Bade Gabriel	accepté			
	Dragin (Pierre Poussé)	D ^o			
	Pasteur (Emile Felicien)	D ^o			
	Rhoda (Charles)	D ^o			
	Hérison (Marcelle)	D ^o		Polotte (S ^o Clair) 21	accepté
	Harnot (Julien)	D ^o		Méride (S ^o Juste) 21	D ^o
	Kamely (Vergé Depré)	D ^o			
	Charles (Anatole)				
	Damblade (Wilfrid)	D ^o			
	Bordin (Joseph)	D ^o			
Saint-Louis	Bernay (Sylvestre)	accepté			
	Malicieux (Eugène)	D ^o			
	Labor (Registre)	D ^o			
	Bastaraud (Ernest)	D ^o		Clavis (Victor) 11	accepté
	Vergerolle (Joseph)	D ^o		Caillefer (Anatole) 9	D ^o
	Uric (Anatole)	D ^o			
	Vidocin (Alcindor)	D ^o			
	Ernatus (Charèse)	D ^o			
Sanctussy (Michel)	D ^o				

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS LES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de la Pointe-à-Pitre.					
Pointe-à-Pitre	Faugenet (Dimitrius)	accepté			
	Bloncourt (Gaston)	id.			
	Joseph (Amédée)	id.			
	François Dubois (Clair)	id.			
	Paladine (Nérée)	id.	Beumant (Hippolyte)	accepté	
	Roques (Arthur)	id.	Choulon (Destainville)	id.	
	Salone (Georges)	id.	Bobilier (Martial)	id.	
	Cafial (Ernest)	id.			
	Maizan (Bazile)	id.			
	Carbonnel (Alexandre)	id.			
	Besson (Antony)	id.			
	Tapin (Comy)	id.			
Abymes	C. Dain	accepté			
	S. Bourreau	id.			
	A. Abare	id.			
	E. Leticia Beauport	id.	A. Boricaud	19 accepté	
	J. Bagé	id.	O. Geoffroy	17 id.	
	A. Elie	id.			
	J. B. Boras	id.			
	A. Azède	id.			
E. Davira	id.				
Gosier	J. Cafial	accepté			
	E. Boissier	id.			
	G. Ballet	id.			
	D. Clavery	id.	Mathieu (Edmond)	14 accepté	
	E. Meinet	id.	M. Moulin	14 id.	
	E. Lindor	id.			
	A. Nicolas	id.			
	Martial (Martin)	id.			
E. Tolion	id.				

Canton de la Pointe -

Canton du

à - Sibire
Lamentin
Canton
du

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Morne à l'Eau	Gélan (Gaston)	accepté			
	Gama (Félix)	1 ^{er}			
	Gadet (Jean Marie)	2 ^e			
	Garbin (Belapce Lambert)	3 ^e	Julian (Eon) 15	accepté élu au 1 ^{er} tour	
	Coëffin (Jean Marie)	4 ^e	Quidem (Thippolyte)	2 ^e	2 ^e
	Italique (Volcy)	5 ^e			
	Fautra (Voltaire)	6 ^e			
	Archimède (Pierre)	7 ^e			
Garimé (Gilles)	8 ^e				
Lamentin	Raphan (Paul)	accepté			
	Barpin (J ^{en} J ^{en})	1 ^{er}			
	Melcady (Ernest)	2 ^e			
	Gélamie (Moïse)	3 ^e	Grégoire (Vincent) 11	accepté	
	Mulciba (Rubens)	4 ^e	Ménaphron (Jean) 11	accepté	
	Conchire (Eugène)	5 ^e	Grégoire (Vincent) 11	1 ^{er}	
	Barbier (Sébastien)	6 ^e			
	Rama (Hildevert)	7 ^e			
Pégarin (Charles)	8 ^e				
Baie Mahault	Courau (Eon)	accepté			
	Othrys (Maximilien)	1 ^{er}			
	Saugélas (S ^{te} Jean)	2 ^e			
	Ferdy (Germain)	3 ^e	Equintinie (Charles de)	accepté	
	Chadirac (Marius de)	4 ^e	Somba (Sonzague) 10	2 ^e	
	Chalus (Cyprien)	5 ^e			
	Castalie (Théodore)	6 ^e			
	Roquita (Georges)	7 ^e			
Arnaud (Nelson Foch)	8 ^e				

20
X

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS LES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Petit Bourg	Copol (Joseph)	accepté			
	Légar (Emilien)	D ^o			
	Polmare (Lucien)	D ^o			
	Péroval (Eugène)	D ^o	Delver (Jouville)	accepté élu au 1 ^{er} tour	
	Liliber (S ^{te} Euce)	D ^o	Calvados (Gabriel)	D ^o	D ^o
	Corval (Gabriel)	D ^o			
	Blérol (Orthos)	D ^o			
	Barvel (Joseph)	D ^o			
Sainte Rose	Lopta (Martial)	accepté			
	Chataigne (Adrien)	D ^o			
	Beauvarlet (Siffain)	D ^o			
	Hamont (Jean)	D ^o	Zadique (Edmond)	accepté	
	Pancima (Eionce)	D ^o	Gammalame (Raoul)	D ^o	
	Graquin (Victorin)	D ^o			
	Ladamus (Narcisse)	D ^o			
	Neiluge (Mondévir)	D ^o			
Truneau (Chélimar)	D ^o				
Port-Louis	Beutier (Marc)	accepté			
	Marichaux (Amidé)	D ^o			
	Vila (Eugène)	D ^o			
	Marthe (Ernest)	D ^o	Gresse (Raoul)	14 accepté	
	Mégar (Joseph)	D ^o	Bouillard (René)	13 D ^o	
	Madix (Cyprien)	D ^o			
	Meisère (Antony)	D ^o			
	Meisère (Ch. dit Simal)	D ^o			
Barbotteau (Etienne)	D ^o				

Canton de Samerlin.

Canton du Port-Louis.

Canton de Samerlin.

Canton du Port-Louis.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Petit-Canal	Langue (Auguste)	accepte			
	Valier (Vernan)	d ^o			
	Couchaud (Paul)	d ^o			
	Liramy (Octave)	d ^o	Charlet (Julien) 11	accepte	
	Jean Philippe (Philippe)	d ^o	Beaupin (St ^e Luc) 11	d ^o	
	Marcelle (Aurel)	d ^o			
	Surville (Barland Octave)	d ^o			
	Romarin (Etienne)	d ^o			
Monchery (Bernin)	d ^o				
Anse-Bertrand	Elior (Lionel)	accepte			
	Francisquin (Joseph)	d ^o			
	Loni (Joseph)	d ^o			
	Salmy (Gaston)	d ^o	Etilopus (Cheval) 11	accepte	
	Vélin (Arnauld)	d ^o	Cacita (Rigobert) 12	d ^o	
	Moubret (Delphin)	d ^o			
	Riolzir (Sébir)	d ^o			
	Dahomé (Edouard)	d ^o			
Girad (St ^e Felix)	d ^o				
Moule	Speronel (Léon)	accepte			
	Moronval (Auguste)	d ^o			
	Moreol (Nicolas)	d ^o			
	Cancelier (St ^e Mazaire)	d ^o			
	Tanony (Aristide)	d ^o	Strazel (Eugène) 17	accepte élu au 1 ^{er} tour	
	Sacilé (Joseph)	d ^o	Dupuits (St ^e Val) 16	d ^o	d ^o
	Viens (Emile)	d ^o	Philippe (Julien) 18	d ^o	élu au 2 ^e tour.
	Podanet (Donatien)	d ^o			
	Chareil (St ^e Etienne)	d ^o			
	Balzamont (Augustin)	d ^o			
	Taton (Securi)	d ^o			
	Boisveron (Romain)	d ^o			

Petit-Canal

Anse-Bertrand

Canton de Moule

Moule.

Canton de St^e François.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS LES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sainte Anne	Langlais (Hippolyte)	accepté			
	Clara (Alexandre)	D ^o			
	Constant (Alexandre)	D ^o			
	Mélope (Saulin)	D ^o	Faleyrat (Narcisse) 17	accepté	
	Mélon (Sion)	D ^o	Pape (Etienne) 16	D ^o	
	Cervade (Camille)	D ^o			
	Sama (Emmanuel)	D ^o			
	Chély (Henri)	D ^o			
	Blas (Emmanuel)	D ^o			
Saint-François	Nesty (Albert)	accepté			
	Castry (Emile)	D ^o			
	Savidange (Paul)	D ^o			
	Turon (Louis)	D ^o	Béridan (Auguste) 12	accepté	
	Lauvert (André) fils	D ^o	Mourad (Nestor) 12	D ^o	
	Acascas (Emile)	D ^o			
	Pétida (François)	D ^o			
	Sonchant (Lionel)	D ^o			
	Hérisson (Georges)	D ^o			
Désirade	Henry (Céran)	accepté	Dubia (Paul)	accepté	
	Saurat (Maximilien)	D ^o			

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 janvier 1903.

(TOUR DE SCRUTIN.)

Nombre des électeurs inscrits *deux cent quatre-vingt-dix*
 x Nombre des votants *deux cent quatre-vingt-cinq*
 Nombre des suffrages exprimés *deux cent quatre-vingt quatre*

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Cicéron*

Prénoms : *(Adolphe)*

Qualification, profession, etc. : *ancien sénateur*

Date de naissance :

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu *189*

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. *Elie May* *95 suffrages*
 M.
 M.
 M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues *2*

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

On. Département de la Guadeloupe
 Il est résulté qu'on a trouvé un bulletin
 blanc en plus de ce nombre qui devrait
 donner le nombre des votants 140 au lieu de 146.
 Le Président du Collège
J. J. Chaubert

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépoille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M. Cicéron	M. E. May	M. Rollin	M.	M.
146	147	1	 	 			
			91	57			

Déclaré le nombre des
pour M^{rs} Cicéron
91

pour M^{rs} E. May 57

1 bulletin mal réservé 146

Les membres du bureau

Le Président M. Garraud
R. Dumont
J. Fanchinal
R. Boissier

FEUILLE DE POINTAGE. —

SECTION. *A à J. Indes*

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section.	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	à				
			M.	M.	M.	M.	M.
<i>146</i>	<i>147</i>	<i>1</i>					
<p><i>Le Président du bureau électoral</i> <i>J. H. Chaubert</i></p>							

FEUILLE DE POINTAGE. —

SECTION. *N° 2*

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section.	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	à				
			M.	M.	M.	M.	M.
<i>139</i>	<i>139</i>	<i>1</i>					

*Le Président du bureau électoral,
J. N. Chauvch*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi dn 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ^{1^{er}} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 150 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

A à Inclusionement.









On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite, soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitutions de suppléants aux délégués.









On aura soin, seulement, d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.









La 3^e colonne restera, par conséquent, vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.









La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.






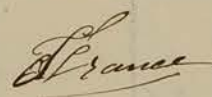


NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Blanc (Amédée), Délégué, Abymes.					
2	Acascas (Emile), Délégué, St-François,					
3	Alidor Conseiller général					
4	Alouzo (Constant), Conseiller général					
5	Anger (Aimé), Délégué, Basse-Terre					
6	Annorse (Jonas), Délégué, Pointe-Noire					
7	Archimède (Pierre), Délégué, Morue-a-l'eau					
8	Ariste (Abel), Conseiller général					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
9	Arnaud (Nelson Koch.), Délégué, Baie. Mahault					
10	Azéde adrien, Délégué, Abymes					
11	Babin (Joseph), Délégué, Capsterne (Gpe)					
12	Bade Gabriel, Délégué, Capsterne (2de Gpe)					
13	Bagé Jules, Délégué, Abymes.					
14	Ballet Gaston, Délégué, Gosier.					
15	Balyamont Augustin, Délégué, Aboul.					
16	Bambuck (Mésance), Conseiller général					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
17	Bancina (Léonce), Délégué, St. Rose					
18	Barbier (Sébastien), Délégué, Lamentin					
19	Barbotteau (Stienne), Délégué, Port-Louis					
20	Barpin (Jean-Baptiste), Délégué, Lamentin					
21	Baruel (Joseph), Délégué, Petit-Bourg					
22	Bastarand (Ernest), Délégué, Saint-Louis					
23	Beaujour (Albert), Délégué, Terre-de-Bas					
24	Beaufortinay (Daniel), Délégué, Saint-Martin					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Beauperrhey (Alexandre), Conseiller général					
26	Beauvarlet (Siffrein), Délégué, Sainte-Rose					
27	Becker (Charles), Délégué, St. Martin					
28	Bégarin (Charles), Délégué, Lamentin					
29	Bélair (Edouard), Délégué, Vieng-Habitants					
30	Bernard (Etienne), Conseiller général					
31	Bernard (Jean), Délégué, Croix-Rivières.					
32	Bernay (Sylvestre), Délégué, Saint-Louis					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
33	Besson (Antony), Délégué, Pointe-à-Pitre					
34	Beutier (Mare), Délégué, Port-Louis.	Douillard (Léonce)				
35	Blanche (O.) conseiller général					
36	Blandin (Mare), conseiller général					
37	Blague Pierre Gazeau, Délégué, Grand-Bourg.					
38	Blerol (Porthos), Délégué, Petit-Bourg.					
39	Bloucourt (Gaston), Délégué, Pointe-à-Pitre					
40	Bogat (Desir), Délégué, Gourbyre					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
41	Boisdur (Emmanuel), Délégué, Gosier.					
42	Boisneuf (René), Conseiller général.					
43	Boisseron (Romain), Délégué, Moule.					
44	Boras (Jean Baptiste), Délégué, Abymes.					
45	Bordin (Joseph), Délégué (Capsterne cell. 1 ^{re} G ^{te})					
46	Borifas (Vital), Conseiller général.					
47	Bouchaut (magloire), Délégué, Capsterne (G ^{te})					
48	Bureau (Stéphane), Délégué, Abymes.					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Caberty (J ^{re} Baptiste), Délégué, Saint-Claude					
50	Caliani (Louis), Délégué, Neuf-Habitants.					
51	Camalet (Nérée), Délégué, Neuf-Habitants.					
52	Cancelier (St Nazaire), Délégué, Moul.					
53	Carbounel (Alexandre), Délégué, Pointe à Pitre					
54	Carmichail (Albert), Délégué, Saint-Claude.					
55	Carney (William), Délégué St. Martin					
56	Castallie Etienné, Délégué, Baie Mahault.					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
57	Castry Emile, Délégué, St-François					
58	Cather Samille, Délégué, Pointe-Noire					
59	Célest. Anatole, Délégué, Capesterre (G. P.)					
60	Célestine Paul François, Délégué, Terre-de-Haut					
61	Césaron Hippolyte, Délégué, Vieux-Habitants	Beaugendre (Célestophore)				
62	Chadirac Abariusde, Délégué, Baie-Mahault.					
63	Chalioz Jérôme, Délégué, Grand-Bourg					
64	Chalus Cyprien, Délégué, Baie-Mahault					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
65	Champfleuri (Armand), Délégué, Gourbeux.					
66	Chareil (St. Etienne), Délégué, Mouls.					
67	Chataigne (Adrien), Délégué, Sainte-Rose.					
68	Chéty (Hugues), Délégué, St. Anne.					
69	Christophe (Hyacinthe), Délégué, Crais-Rivières.					
70	Cirany (Octave), Délégué, Petit-Canal.					
71	Clara (Alexandre), Délégué, St. Anne.					
72	Clavery (Diogène), Délégué, Gosier.					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Coëffin (Jean-Marie), Délégué, Morue-à-l'eau.					
74	Coizy (Emmanuel), Délégué, Vieux-Habitants.					
75	Côme Cornille Conseiller général					
76	Coudo (Emmanuel), Conseiller général					
77	Constant (Alexandre), Délégué, Sainte-Trine.					
78	Coprol (Joseph), Délégué, Petit-Bourg.					
79	Courau (Léon), Délégué, Baie-Mahault.					
80	Dachard (Ernest), Délégué, Saint-Claude.					







NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
81	Dahomais (Eugène), Délégué, Bouillante.					
82	Dahomé (Edouard), Délégué, Anse-Bertrand					
83	Dain (Camille), Délégué, Abymes.					
84	Damblade (Wilfrid), Délégué, Capesterre (m ^g G ^g)					
85	Daubi (Emmanuel), Conseiller général					
86	Daveira (Eugène), Délégué, Abymes.					
87	David fils Conseiller général					
88	Dérigny (Jules), Délégué, Capesterre (G ^g)					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
89	Desnoyers (Louis), Délégué, Bocillante.					
90	Deunnié (Régis), Conseiller général					
91	Dimbas (Charles), Délégué, Saint-Claude.					
92	Dolmare (Lucien), Délégué, Petit-Bourg.					
93	Dorval (Léopold), Conseiller général					
94	Dourmans (Heuri), Délégué, Passy-Cure.					
95	Dragin (Pierre-Roussel), Délégué Capestère (c ^{te} g ^{te})					
96	Dufet (Alexandre), Délégué, Croix-Rivierès.					








NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Dubalde (Ludovic), Délégué, Deshaies					
98	Dupuits (Pierre-Ulysse), Conseiller général.					
99	Dyemma (Léon), Délégué, Pointe-Noire					
100	Élior (Léonel), Délégué, Anse-Bertrand					
101	Élie (Alexandre), Délégué, Abymes.					
102	Ernatus (Charès), Délégué, Saint-Louis					
103	Fabrasman Conseiller général.					
104	Famibelle (Cornille), Délégué, Pointe-Noire					







NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
105	Franquet (Dimitrius), Délégué, Pointe-à-Pitre.					
106	Frantra (Voltaire) Délégué, Abome-à-l'eau.					
107	Favrières (Vincent), Délégué, Gouibeyre.					
108	Ferdy (Germain), Délégué, Baie-Abahault.					
109	Féret (Jean), Délégué, Grand-Bourg.					
110	Fétida (François) Délégué, St. François.					
111	Finicelle (St ^e Rose), Délégué, Grand-Bourg.					
112	Franchini (Donatien), Délégué, Capesterre (P. P.)					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
113	Francillette (maximilien), Délégué, Baillif					
114	Francisquin (Joseph), Délégué, Anse. Bertrand.					
115	François. Lubin (St. Clair), Délégué, Pointe à Pitre					
116	Gadet (Jean. Abani), Délégué, Morue à l'eau.					
117	Gama (Julie), Délégué, Morue à l'eau.					
118	Ganot (Paul), Délégué, Gourbeyre					
119	Garbin (Bélance), Délégué, Morue à l'eau.					
120	Garimé (Gilles), Délégué, Morue à l'eau.					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Gédéon (moulouis), Délégué, Capesteve (Gpe)					
122	Gélanie (elboise), Délégué, Lamentin.					
123	Gélan (Gaston), Délégué, Morue à l'eau					
124	Gérault-Richard, Député.					
125	Gerville-Réache (Gaston), Député.					
126	Girad (St-Félicien), Délégué, aux-Bertrand.					
127	Girard (Paul), Délégué, Goyave.					
128	Golinius (François), Délégué, Gourbyre.					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
129	Gravein (Victorien), Délégué, Sainte-Rose.					
130	Gravin (Fernand), Délégué, Basse-Terre.					
131	Gréaux (Alexis Théodore), Délégué, St Barthélemy.					
132	Gumbs Paul Aimé, Délégué, St. Martin.					
133	Hanout (Jean), Délégué, Sainte-Rose.					
134	Harnot (Jules), Délégué, Capusterre (cb. Gt.)					
135	Hatchi (Léon), Délégué, Nieux-Habitants.					
136	Henry (Céran), Délégué, Desirade.					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Hérison (Marcelle), Délégué, Capsteron (St-Gte)					
138	Hérison Georges, Délégué, Saint-François					
139	Hugonin (Edward), Conseiller général,					
140	Ibalot (Jean-Marie), Délégué, Grand-Bourg.					
141	Italique (Nolcy), Délégué, Morue à l'eau.					
142	Jacquest (Alfred), Conseiller général.					
143	Jacquet (Jean-Baptiste), Conseiller général					
144	Janoé (Bonaventure), Délégué, Saint-Clément.					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Janoë (B. Sylvain), Délégué, Vieux-Port.					
146	Jason (Henri), Délégué, Moult.					
147	Jean (Céran Maxime), Délégué, Pointe-Noire.					
148	Jean-Philippe (Philippe), Délégué, Petit-Canal.					
149	Joseph (amédée), Délégué, Pointe-à-Pite.					
150	Jeanon (Louis), Délégué, St-François.					

Arrêté la présente liste d'émargement à *cent cinquante* électeurs.

A Basse-Terre, le *22 Décembre* 190*2*.

h. a.
Le Gouverneur,

Arrêté la présente liste au nombre de *cent quarante six* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e tour de scrutin.

_____ le 3^e tour de scrutin.

Le Président du bureau de vote,

R. Dumont
[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signature]
[Signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 151 à 290 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)








K à Z.









On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite, soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitutions de suppléants aux délégués.






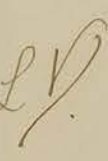


On aura soin, seulement, d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.









La 3^e colonne restera, par conséquent, vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.









La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
151	Labarthe (Augustin de), Délégué, Gourbeyre					
152	Labar Registre, Délégué Saint-Louis.					
153	Labrousse (Pierre), Conseiller général					
154	La Clemandière de, Conseiller général					
155	Ladame (marcisse), Délégué, Saint-Rose					
156	Lagarde (Adolphe de), Délégué, Saint-Claude					
157	Lama Emmanuel, Délégué, Sainte-Anne.					
158	Langlais Hippolyte, Délégué, Sainte-Anne.					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
159	Lapiate (Luc), Délégué, Trois-Rivières					
160	Baroche Appolinaire, Conseiller général					
161	Lative (Georges), Conseiller général					
162	Laventure Gabriel, Conseiller général					
163	Lavidange (Paul), Délégué, St-François					
164	Lédée (Alcide), Délégué, St-Barthélemy					
165	Lédée (Eugène Médéric), Délégué, St-Barthélemy					
166	Léo (Léonce), Conseiller général					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
167	Leroy (Hldephouse), Délégué, Terre-de-Bas.					
168	Lindor (Chimothée), Délégué, Gosier.					
169	Bonchant (Lionel), Délégué, St-François.					
170	Lugros (Sorgul), Délégué, Trois-Rivières					
171	Magras (Edouard), Délégué, St-Barthélemy					
172	Malespine (Ernest), Délégué, Basse-Terre					
173	Malicieux (Eugène), Délégué, Saint-Louis.					
174	Malzan (Bazile), Délégué, Pointe-à-Pitre					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
175	Mamado (alfred), Délégué, Goyave.					
176	Marc François Conseiller général					
177	Maréchal (amédée), Délégué, Port-Louis					
178	Marelille (aurel), Délégué, Petit-Banal.					
179	Marsolle (Léo), Délégué, Bouillante					
180	Marthe (Ernest), Délégué, Port-Louis					
181	Martial (Martin), Délégué, Gasier.					
182	Martine (Gaston), Délégué, Noue-Fort					








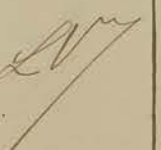
NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
183	Mégar (Joseph), Délégué, Port-Louis					
184	Melcady (Ernest), Délégué, Leamentin					
185	Méled (Emmanuel), Délégué, Saint-Claude					
186	Melfort (Jules Paul), Délégué, Vieux-Habitants					
187	Mélon (Léon), Délégué, Sainte-Anne					
188	Méropé (Paulin), Délégué, Sainte-Anne					
189	Michie (Charlemagne), Délégué, Baillif.					
190	Misère (Antony), Délégué, Port-Louis					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
191	Misère (Ch. dit Simalo), Délégué, Port-Louis					
192	Misère (Charles), Conseiller général					
193	Moinet (Eugène), Délégué, Gosier					
194	Mouchery (Pernin), Délégué, Petit-Banal					
195	Mouestier Conseiller général					
196	Moutout (Wilfrid), Délégué, Basse-Cerre					
197	Morouval (Auguste), Délégué, Moub.					
198	Mulciba (Rubens), Délégué, Lamantiv					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
199	Nadir (Cyprien), Délégué, Port-Louis.					
200	Nébor (Zéphirin), Délégué, Petit-Bourg					
201	Neiluge (mondésir), Délégué, Sainte-Rose					
202	Nelhomme (aubert), Délégué, Pointe-Noire					
203	Nestor, Alfred Délégué, Basse-Croix.					
204	Nesty (albert), Délégué, St-François.					
205	Nicolas (alphonse), Délégué, Gosier					
206	Noréal (nicolas), Délégué, Moule					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
207	Mubret (Delphin), Délégué, Anse-Bertrand					
208	Odiu (Charles), Délégué, Pointe Noire					
209	Olas (Emmanuel), Délégué, Sainte-Anne	Taleyras (Marcisse), Suppléant, Sainte-Anne				Olas empêché.
210	Omer (Clément), Délégué, Basse-terre					
211	Othrys (maximilien), Délégué, Baie-Abraham					
212	Paladine (Nérée), Délégué, Pointe à Pitre					
213	Paole (Clément), Délégué, Basse-terre					
214	Papier (Comy), Délégué, Pointe à Pitre					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
215	Pasteur (Emile), Délégué, Capsterre (16 ^{me} arr ^t)					
216	Pauvert (Amédée fils), Délégué, St-François.					
217	Petitpas (Edgard), Délégué, Grand-Bourg.					
218	Péroval (Eugène), Délégué, Petit-Bourg.					
219	Pinau (Valentère), Délégué, Crois-Rivières.					
220	Pinau (M. Gratiou), Délégué, Crois-Rivières					
221	Polion (Clodove), Délégué, Gosier.					
222	Puneau (Chélesmar), Délégué, Sainte-Rose					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
223	Racon (Basimix) Délégué Bouillante					
224	Ramo (Hildevent), Délégué, Lamentin					
225	Rauilly (Vergé Dupré Charles anatoles) Délégué, Capestère (16 ^e G ^{pe})					
226	Raphan (Paul), Délégué, Lamentin.					
227	Réchal (Gaston), Délégué, Capestère (G ^{pe})					
228	Réculard (alcides), Délégué, Bouillante.					
229	Rhoda (Charles), Délégué, Capestère (16 ^e G ^{pe})					
230	Richard (Jules), Délégué, Capestère (G ^{pe})					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
231	Riolzin (Desirs), Délégué, cuse-Vertraud.					
232	Roche (Emilien), Délégué, Vieux-Habitants					
233	Rodanet (Donatien), Délégué, Moub					
234	Rode (Victor), Délégué, Baillif					
235	Roques (Arthur), Délégué, Pointe-à-Pitre					
236	Roland (Louis-Joseph), Délégué, Pointe-Noire					
237	Rollin (Adolphe), Délégué, Vieux-Habitants.					
238	Romarin (Etienne), Délégué, Petit-Canal					









NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
239	Romney (Richard), Délégué, St-Martin					
240	Rousseau (Hubert) Conseiller général					
241	Routa (Georges), Délégué, Baie-Abraham					
242	Sacilé (Joseph), Délégué, Abou					
243	Saint-Amand (Victor) Conseiller général					
244	Saint-Auret (Maximilien), Délégué, Desirade					
245	Salcède (Paul), Délégué, Deshaies					
246	Saloue (Georges) Délégué Pointe-à-Pitre					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	Samson (Lion), Délégué, Terre-de-Haut					
248	Sanctussy (Abichels), Délégué, Saint-Louis					
249	Sanner Dédats, Délégué, Basse-Terre					
250	Ségar Emilieus, Délégué, Petit-Bourg					
251	Selbonne (Aristes), Délégué, Grand-Bourg					
252	Selbonne (Lionel), Délégué, Grand-Bourg					
253	Sellum (Alexis), Délégué, Pointe-Noire					
254	Siliber (St-Luce), Délégué, Petit-Bourg					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
255	Sineus (Louis) Conseiller Général					
256	Sopha (Martial) Délégué, Sainte-Rose					
257	Souques (Ernest) Conseiller général					
258	Sourd (Jean-Bertrand) Délégué, Saint-Barthélemy.	Chélémague (Ludovic)				
259	Speronel (Léon) Délégué, Mouls					
260	Survilla-Barlaud (Octave) Délégué, Petit-Banal					
261	Tafial (Ernest) Délégué, Pointe-à-Pitre					
262	Tafial (Sigefroy) Délégué, Gosier					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
263	Canque (Auguste), Délégué, Petit-Caval					
264	Caudar (Chiodan), Délégué, St-Blaude.					
265	Cerrac (Alcide), Conseiller général					
266	Cerrade (Camille), Délégué, Sainte-Anne.					
267	Chilimaque Jean-Baptiste), Délégué, Saint-Barthélemy.					
268	Citéca-Beaufort (Eucher), Délégué, Abymes.					
269	Couchire (Léopold), Délégué, Lamentin.					
270	Coni (Joseph), Délégué, Anse-Bertrand.					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
271	<i>Couval (Gabriel), Délégué, Petit-Bourg.</i>					
272	<i>Couchaud (Paul), Délégué, Petit-Cauval.</i>					
273	<i>Curlot (Georges), Délégué, Bouillault.</i>					
274	<i>Mic (Anatole), Délégué, Saint-Louis.</i>					
275	<i>Vadenay (Louis-Hubert), Délégué, Capestere (Gpe.)</i>					
276	<i>Valier (Vernou), Délégué, Petit-Cauval.</i>					
277	<i>Valmy (Gaston), Délégué, Anse-Bertrand.</i>					
278	<i>Narony (Aristide), Délégué, Moule</i>					

NUMÉRO d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
279	Vaugélas (St Jean), Délégué, Baie-Mahault					
280	Vélin (Arnould), Délégué, anse-Bertrand.					
281	Vergerolle (Joseph), Délégué, Saint-Louis.					
282	Versil (Etienne), Délégué, Grand-Bourg.					
283	Vidocin (Alcindor), Délégué, Saint-Louis					
284	Vignes (Lucien), Délégué, Crais-Rivières					
285	Vila (Eugène), Délégué, Port-Louis.	Gresse (Raoul)				
286	Vriens Emile Délégué Aboué					

Arrêté la présente liste d'émargement à *cent quarante* électeurs.

A Basse-Terre, le *22 Décembre* 1902.

J. au
Le Gouverneur,

Arrêté la présente liste au nombre de *cent trente neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e tour de scrutin.

_____ le 3^e tour de scrutin.

Le Président du bureau de vote,

Raph. Nachter

Les Scrutateurs,

J. au
J. au
H. Rouvier
C. Aguirre

COLONIE DE LA GUADELOUPE.

Modèle n° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Evare (Amédée)	Délégué, Rymes	Boricau (Aristide) Geoffroy (Octave)	
2	Acascal (Emile)	Délégué, St ^{te} Charoite	Bridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
3	Aidor	Conseiller général		
4	Alongo (Constant)	St ^e		
5	Anger (Aimé)	Délégué, Bassin	Silo (Louis) St ^e Charles (Eugène)	
6	Annecose (Léon)	Délégué, Sainte-Vierge	Borromée (Louis) Julienne (Eldore)	
7	Archimède (Pierre)	Délégué, Morne à l'An	Tulau (Léon) Quidem (Hippolyte)	
8	Ariste (Abel)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
9	Ainaud (Nelson Roch)	Délégué, Mahault	de Laquintinie (Charles) Lomba (Gonzague)	
10	Azède (Adrien)	Délégué, Abymes	Boricand (Aristide) Geffroy (Octave)	
11	Babin (Joseph)	Délégué, Capestère (S. P.)	Coppuy (Léon) Longuetan (Henri)	
12	Badi (Gabriel)	Délégué, Capestère (M ^{ie} S ^{te})	Solotte (S ^t Clair) Méride (S ^t Juste)	
13	Bagi (Julien)	Délégué, Abymes	Boricand (Aristide) Geffroy (Octave)	
14	Ballet (Gaston)	Délégué, Gabier	Mathieu (Eduard) M. Moulin	
15	Balzamon (Augustin)	Délégué, Moulé	Strazel (Eugène) Dupuis (S ^t Val) Philippe (Julien)	
16	Bambuck (Mésance)	Conseiller général		
17	Bancina (Léona)	Délégué, S ^t Rose	Zadique (Eduard) Gammalaine (Laurin)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
18	Barbier (Sébastien)	Délégué, Lamentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
19	Barbotteau (Etienne)	Délégué, Port-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Léonce)	
20	Barpin (S ^{te} Baptiste)	Délégué, Lamentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
21	Barvel (Joseph)	Délégué, Port-Bourq	Delver (Sainville) Calvados (Gabriel)	
22	Bastarand (Ernest)	Délégué, Port-Louis	David (Victor) Laillefer (Anatole)	
23	Beaujour (Albert)	Délégué, (Comm. de Port)	Roques (Eugène)	
24	Beaupertuis (Daniel)	Délégué, S ^{te} Martin	Coffee (Félix) Bute (Auboy)	
25	Beaupertuis (Alexandre)	Conseiller général		
26	Beauvarlet (Siffriin)	Délégué, S ^{te} Rose	Zadigue (Edmond) Cammalame (Saurand)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
27	Becker (Charles)	Délégué, St-Martin	Coffee (Félix) Bute (Auboy)	
28	Bégarin (Charles)	Délégué, Lamentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
29	Bélair (Edouard)	Délégué, V. Habitants	Beaugendre (Elesphore) Labique (Amédée)	
30	Bernard (Etienné)	Conseiller général		
31	Bernard (Jean)	Délégué, Croix-Frères	Sainton (Germain) Berussy (Jean)	
32	Bernay (Sylvestre)	Délégué, St-Louis	Clavis (Victor) Caillefer (Anatole)	
33	Besson (Antony)	Délégué, Pte à l'île	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
34	Beutier (Marc)	Délégué, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Bouillard (Lionce)	Beutier malade sera remplacé par Bouillard.
35	Blanche (O)	Conseiller général		
36	Blandin (Marc)	D.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
37	Blague Pierre (Cazeau)	Délégué, Grand-Bourg	Lyncée (Sylvestre) Coquin (Moufils)	
38	Bleiot (Cortnot)	Délégué, Petit-Bourg	Belver (Joinville) Calvados (Gabriel)	
39	Bloncourt Gaston	Délégué, Sainte-Avit	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
40	Bogat (Bébis)	Délégué, Courbeyre	Landais (Jean Pierre) Raynard (Edgard) Mathieu (Edmond)	
41	Boisdu Emmanuel	Délégué, Josier	M. Moulin	
42	Boisneuf René	Conseiller général		
43	Boisseron Romain	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Vital) Philippe (Julien)	
44	Boras (St-Baptiste)	Délégué, Abymes	Boricand (Justide) Geoffroy (Octave)	
45	Bordin Joseph	Délégué, Capesteure (M. St.)	Polotte (St-Clair) Mérède (St-Juste)	
46	Borifay Vital	Conseiller général		Parti pour France

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
47	Bouchaut (Magloire)	Délégue, Capesteuve (Gdp.)	Coppuy (Lion) Longueteau (Henri)	
48	Boureau (Stéphane)	Délégue, Abymes	Boricaud (Aristide) Geoffroy (Octave)	
49	Caberty (St-Baptiste)	Délégue, St-Claude	Hilarion (St-Jean) Michaux (Gaston)	
50	Caliani (Louis)	Délégue, V. Habitants	Beaugendre (Célestin) Labique (Armand)	
51	Camalet (Nico)	Délégue, V. Habitants	Beaugendre (Célestin) Labique (Armand)	
52	Cancelier (Mazain)	Délégue, Males	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Jal) Philippe (Julien)	
53	Carbannel (Alexandre)	Délégue, Pointe-à-Pitre	Brumant (Hippolyte) Clouon (Destainville) Bobier (Martial)	
54	Carmichaël (Albert)	Délégue, St-Claude	Hilarion (St-Jean) Michaux (Gaston)	
55	Carney (William)	Délégue, St-Martin	Coffee (Felix) Dute (Huboy)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
56	Castallie (Cléodore)	Délégué, M. Mahault	de Laquintinie (Charles) Lomba (Jouzaque)	
57	Castry (Emile)	Délégué, ^{pro} S. François	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
58	Cather (Camille)	Délégué, Sainte Noire	Borromée (Louis Auguste) Julienne (Cléodore)	
59	Celeste (Anatole)	Délégué, Capesteve (S. J.)	Coppuy (Léon) Longueteau (Henri)	
60	Celestine (Paul François)	Délégué, Lene de Haut	Charlotte (Emile)	
61	Césaron (Hippolyte)	Délégué, V. Habitants	Beaugendre (Celestine) Labique (Amedée)	Césaron empêché sera remplacé par Beaugendre (Celestine)
62	Chadirac (Marius de)	Délégué, M. Mahault	de Laquintinie (Charles) Lomba (Jouzaque)	
63	Chaliac (Séverine)	Délégué, S. Bourg	Synce (Sylvestre) Coquin (Moufils)	
64	Chalus (Cyprien)	Délégué, M. Mahault	de Laquintinie (Charles) Lomba (Jouzaque)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
65	Champfleuri (Armand)	Délégué, Sourbevre	Landais (Jean-Tierre) Raynard (Edgard)	
66	Charcail (St-Étienne)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Vat) Philippe (Julien)	
67	Chataigne (Adrien)	Délégué, St-Rose	Zadigue (Edmond) Gammalam (Laurent)	
68	Chély (Auguste)	Délégué, St-Anne	Faleyras (Narcisse) Lape (Etienne)	
69	Christophe (Hyacinthe)	Délégué, Rivière	Sinton (Jennain) Sébilly (Jean)	
70	Cirany (Octave)	Délégué, St-Canal	Charlet (Julien) Beaupin (St-Euce)	
71	Clara (Alexandre)	Délégué, St-Anne	Faleyras (Narcisse) Lape (Etienne)	
72	Clavery (Benoît)	Délégué, Josier	Mathieu (Emond) M. Moulin	
73	Coëffin (Jean-Marie)	Délégué, Moule	Lulan (Eon) Quidem (Hippolyte)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
74	Coëzzy (Emmanuel)	Délégué, 74 Habitants	Beaugendre (Eulésphore) Labique (Amédée)	
75	Côme	Conseiller général		
76	Condo (Emmanuel)	J ^e		
77	Constant (Alexandre)	Délégué, S ^{te} Anne	Fateyras (Marcisse) Lapre (Etienné)	
78	Copol (Joseph)	Délégué, Petit Bourg	Belver (Coiuville) Calvaudot (Gabriel)	
79	Courau (Eon)	Délégué, P ^{te} Mahault	de Saquintinie (Charles) Lomba (Gonzague)	
80	Dachard (Ernest)	Délégué, S ^{te} Claude	Hilarion (S ^{te} Jean) Michaux (Gaston)	
81	Dahomail (Eugène)	Délégué, Bouillault	Dambury (Pierre) Loëdy (Prosper)	
82	Dahomée (Eonard)	Délégué, Anse Portaux	Etilopy (Cheoval) Lacita (Rigobert)	
83	Dain (Camille)	Délégué, Abymes	Boricand (Fristide) Geoffroy (Octave)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de cha un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
84	Damlade (Wilfrid)	Délégué, Capesteire (Vieille-Église)	Lolotte (St Clair) Meride (St Juste)	
85	Paubé (Emmanuel)	Conseiller général		
86	Daveira (Eugène)	Délégué, Abymes	Boucaud (Aristide) Geoffroy (Octave)	
87	David fils	Conseiller général		
88	Dérigny (Luis)	Délégué, Capesteire (St-Jacques)	Coppuy (Léon) Longueveau (Henri)	
89	Desnoyers (Louis)	Délégué, Bouillante	Dambury (Pierre) Coësy (Prosper)	
90	Deumie (Régis)	Conseiller général		
91	Dimbas (Charles)	Délégué, St-Claude	Hilarion (St-Jean) Michaux (Gaston)	
92	Dolmare (Lucien)	Délégué, Petit-Bourg	Delver (Sourville) Calvados (Gabriel)	
93	Dorval (Léopold)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			Silo (Louis)	
94	Bonnaux (Henri)	Délégué, St-Herre	Saint-Charles (Eugène)	
			Tolotte (St-Clair)	
95	Pragin (Pierre)	Délégué Capesterre Roussel (M ^{re} Ste)	Méride (St-Juste)	
			Sainton (Germain)	
96	Dufet (Alexandre)	Délégué, St-Rivières	Débussy (Jean)	
			St. Clément	
97	Duhalde (Eudovic)	Délégué, Deshaies		
98	Dupuits (Pierre)	Conseiller général Ulysse)		
			Bovornée (Louis)	
99	Dyemina (Eion)	Délégué, St-Moires	Julienne (Eustore)	
			Etilopy (Cheoval)	
100	Eleor (Léonnel)	Délégué, fume. Portraud	Lacita (Rigobert)	
			Boricand (Aristide)	
101	Elic (Alexandre)	Délégué, Abymes	Geoffroy (Octave)	
			Clavis (Victor)	
102	Ernatu (Charise)	Délégué, St-Louis	Caillefer (Guatole)	
103	Fabrasmanc	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
104	Famibelle (Comille)	Délégué, C ^{te} Noire	Bourgnée (Louis) (Punard) Julienne (Cléopore)	
105	Faugenet (Bénédictin)	Délégué, Sainte-Victoire	Boumangt (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
106	Fautra (Voltaire)	Délégué, Mornas-l'Éau	Lulan (Léon) Luidem (Hippolyte)	
107	Fayières (Vincent)	Délégué, Gourbeyrie	Landaïs (Jean-Pierre) Raynard (Edgard)	
108	Ferdy (Gervain)	Délégué, St-Mahault	de Laquintinie (Charles) Lomba (Jouzaque)	
109	Feret (Jean)	Délégué, St-Mour	Lynceé (Silvestre) Coquin (Moufils)	
110	Fetida (François)	Délégué, St-François	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
111	Finicelle (St-Moise)	Délégué, St-Mour	Lynceé (Silvestre) Coquin (Moufils)	
112	Franchine (Donatien)	Délégué, Capestern (St-P)	Coppuy (Léon) Longueteau (Henri)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
113	Francillette (Maximilien)	Délégué, Baillif	Clodine Florent (Louis)	
114	Francisquin (Joseph)	Délégué, fus. Bertrand	Ctilopy (Cheval) Lacita (Rigobert)	
115	François Dubin (St. Clair)	Délégué, B ^{te} à Vitre	Bumquart (Hippolyte) Chouloz (Destainville) Bobilier (Martial)	
116	Gade Jean Marie	Délégué, Momeaillan	Lulan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
117	Gama (Félix)	Délégué, Momeaillan	Lulan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
118	Ganot (Paul)	Délégué, Jarbeyre	Sandais (Jean Pierre) Raynard (Edgard)	
119	Garbin (Belance)	Délégué, Momeaillan	Lulan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
120	Garime (Gilles)	Délégué, Momeaillan	Lulan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
121	Gedéon (Moulois)	Délégué, Capesterre (St. P.)	Coppuy (Léon) Longuetan (Perrin)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
122	Gélanie (Moïse)	Délégué, Samentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
123	Gélan (Gaston)	Délégué, Morné-à-l'Éau	Julan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
124	Gérault (Richard)	Député		
125	Gervillé (Gaston) Réache	Député		
126	Girard (Félix)	Délégué, Anse-Partraud	Etily (Cheval) Cacita (Robert)	
127	Girard (Paul)	Délégué, Joyave	Goulong (Emilien)	
128	Goliut (François)	Délégué, Gourbepe	Sandair (Jean-Claude) Raynard (Edgard)	
129	Graquin (Victorin)	Délégué, St-Rose	Zadique (Edmond) Jammalame (Laurent)	
130	Gravin (Eugène)	Délégué, St-Herme	Silo (Louis) St-Charles (Eugène)	
131	Greaux (Alexis) Chiodore	Délégué, St-Barthélemy	Chelimaque (Rudovic) Berry (Jean-Joseph) Rolland	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
132	Gumbé (Paul Aimé)	Délégué, S. ^t Martin	Coffee (Félix) Bute (Amboy)	
133	Hamont (Jean)	Délégué, S. ^t Rose	Zadique (Edmond) Jammalame (Saurcut)	
134	Harnot (Jules)	Délégué, Capesteve (M ^{ie} J ^{te})	Solotte (S. ^t Clair) Mérède (S. ^t Juste)	
135	Hatchi (Eon)	Délégué, 7 ^{me} Habitants	Beaugendre (Célestine) Sabique (Amédée)	
136	Henry (Céran)	Délégué, Désirade	Dubia (Paul)	
137	Hérisson (Marcelle)	Délégué, Capesteve (M ^{ie} J ^{te})	Solotte (S. ^t Clair) Mérède (S. ^t Juste)	
138	Hérisson (Gorges)	Délégué, S. ^t François	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
139	Hugonin (Edyvard)	Conseiller général		
140	Halot (Jean Marie)	Délégué, S. ^t Bourq	Lyncée (Silvestre) Coquin (Moufils)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS LES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
141	Italique (Volcy)	Délégué, M ^{re} l'Éau	Julan (Léon) Quidem (Hippolyte)	
142	Jacquet (Alfred)	Conseiller général		
143	Jacquet (S ^{te} Baptiste)	D ^e		malade.
144	Janoe (Bonaventure)	Délégué, S ^{te} Claude	Hilarion (S ^{te} Eau) Michaux (Gaston)	
145	Janoe (B. Sylvain)	Délégué, Vieux-Fort	Delannon (Efontaine)	
146	Jason (Henri)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Siquits (S ^{te} Val) Philippe (Julien)	
147	Jean (Céran, Maxime)	Délégué, S ^{te} Noire	Borromée (Louis, Jean) Julienne (Eldore)	
148	Jean-Philippe (Philippe)	Délégué, Petit-Canal	Charlet (Julien) Beaupin (S ^{te} Euce)	
149	Joseph (Guédec)	Délégué, S ^{te} a. l'Étre	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Marcial)	
150	Junon (Louis)	Délégué, S ^{te} François	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
151	Eabauthé (Augustin de)	Délégué, Joubeyre	Landais (Jean Pierre) Raynard (Edgard) Clavis (Victor)	
152	Labor (Registre)	Délégué, S ^t Louis	Caillefer (Anatole)	
153	Labrousse (Pierre)	Conseiller général		
154	La Lemandière (de)	J ^e		
155	Ladamus (Narcisse)	Délégué, S ^t Rose	Zadigue (Edmond) Gammalame (Laurent)	
156	Lagarde (Adolphe)	Délégué, S ^t Claude	Hilarion (S ^t Jean) Michaux (Gaston)	
157	Lama (Emmanuel)	Délégué, S ^t Anne	Faleyras (Narcisse) Tape (Etienne)	
158	Langlais (Hippolyte)	Délégué, S ^t Anne	Faleyras (Narcisse) Tape (Etienne)	
159	Lapiate (Luc)	Délégué, 3 Rivières	Sainton (Jermain) Péussy (Jean)	
160	Laroche (Ypolite)	Conseiller général		
161	Lative (Georges)	J ^e		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque délégué de la commune.)	OBSERVATIONS.
162	Laventure (Gabriel)	Conseiller général	Béridan (Auguste)	
163	Lavidange (Paul)	Délégué, S ^t François	Mourad (Nestor)	
164	Ledée (Alcide)	Délégué, S ^t Barthé	Chelémaque (Eudovic)	
165	Ledée (Eugène)	Délégué, S ^t Barthé	Berry (Jean Joseph Rolland)	
166	Léo (Géon)	Conseiller général	Chelémaque (Eudovic)	
167	Leroy (Alphonse)	Délégué, Comm. de Bas Rogues	Berry (Jean Joseph Rolland)	
168	Rindor (Chimothie)	Délégué, Jorier	Mathieu (Edmond)	
169	Ronchant (René)	Délégué, S ^t François	M. Moulin	
170	Rugros (Sorgul)	Délégué, 3 ^e Rivières	Béridan (Auguste)	
171	Magras (Edouard)	Délégué, S ^t Barthé	Mourad (Nestor)	
			Sainton (Germain)	
			Bérusby (Jean)	
			Chelémaque (Eudovic)	
			Berry (Jean Joseph Rolland)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés virtuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
172	Malepigne (Ernest)	Belgique, P ^{te} Haute	Silo (Louis) S ^t Charles (Eugène)	
173	Malicieux (Eugène)	Belgique, S ^t Louis	Clavis (Victor) Laillefer (Anatole)	
174	Malzan (Bazile)	Belgique, P ^{te} à l'Est	Bumant (Hippolyte) Choulon (Restainville) Boblier (Martial)	
175	Mamado (Alfred)	Belgique, Soyave	Goulong (Emilien)	
176	Marc-François	Conseiller général		
177	Maréchaux (Amédée)	Belgique, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Eionce)	
178	Marelille (Aurel)	Belgique, P ^{te} Canal	Charlet (Julien) Beaupin (S ^t Luc)	
179	Marsolle (Eusèbe)	Belgique, Bouillants	Dambury (César) Coësy (Fropper)	
180	Marthe (Ernest)	Belgique, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Eionce)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
181	Martial (Martin)	Délégué, Joiner	Mathieu (Edmond) M. Moulin	
182	Martine (Gaston)	Délégué, Vieux-Fort	Belannon (Rapontaine)	
183	Mégar (Joseph)	Délégué, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Douillard (Réonce)	
184	Melcady (Ernest)	Délégué, Saurontin	Minaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
185	Mélé (Emmanuel)	Délégué, S. Claude	Hilarion (S. Jean) Michaux (Gaston)	
186	Melfort (Jules Paul)	Délégué, V. Habitants	Beaugendre (Celestine) Labique (Amédée)	
187	Mélou (Léon)	Délégué, S. Anne	Faleyras (Narcisse) Tape (Etienne)	
188	Mérope (Aubin)	Délégué, S. Anne	Faleyras (Narcisse) Tape (Etienne)	
189	Michée (Charlemagne)	Délégué, Baillif	Codine-Florent (Louis)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
190	Misère (Antony)	Délégué, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Léonce)	
191	Misère (B. dit Simalo)	Délégué, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Léonce)	
192	Misère (Charles)	Conseiller général		
193	Moinet (Érilius)	Délégué, Fosier	Mathieu (Edmond) M. Moulin	
194	Monchery (Jamin)	Délégué, St-Léonard	Barlet (Julien) Beaupin (St-Luce)	
195	Monestier	Conseiller général		
196	Montout (Wilfrid)	Délégué, Offence	Silo (Louis) St-Charles (Eugène)	
197	Moronval (Auguste)	Délégué, Moule	Arazel (Eugène) Dupuits (St-Vat) Philippe (Julien)	
198	Mulciba (Rubens)	Délégué, Laurentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
199	Nadio (Cyprien)	Délégué, St-Louis	Gresse (Raoul) Souillard (Léonce)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque délégué de la commune.)	OBSERVATIONS.
200	Nébor (Géphin)	Belgique, Petit-Bourg	Delver (Jouville) Calvados (Gabriel)	
201	Neiluge (Mondéin)	Belgique, St-Evrou	Zadique (Edmond) Jammalame (Laurent)	
202	Nelhomme (Hubert)	Belgique, Sainte-Mère	Borromée (Louis Armand) Julienne (Eliodore)	
203	Nestor Alfred	Belgique, Bierre	Silo (Louis) St-Charles (Eugène)	
204	Nesty (Albert)	Belgique, St-François	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
205	Nicolas (Alphonse)	Belgique, Jorier	Mathieu (Edmond) M. Moulin	
206	Noréol (Nicolas)	Belgique, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Vat) Philippe (Julien)	
207	Nubret (Delphin)	Belgique, Fosse-Bertrand	Etilopy (Cheoval) Cacita (Rigobert)	
208	Oain (Charles)	Belgique, Ste-Mère	Borromée (Louis Armand) Julienne (Eliodore)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
209	Olax (Emmanuel)	Délégué, S ^{te} Anne	Faleyras (Narcisse) Tape (Etienne)	<i>Olax empêché sera remplacé par Faleyras.</i>
210	Ommer (Clement)	Délégué, S ^{te} Pierre	Silo (Louis) S ^{te} Charles (Eugène)	
211	Othry (Maximilien)	Délégué, S ^{te} Mahault	de Saquintinie (Charles) Lomba (Jouzaque)	
212	Paladine (Nirée)	Délégué, S ^{te} a. Nitie	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
213	Paole (Clement)	Délégué, S ^{te} Pierre	Silo (Louis) S ^{te} Charles (Eugène)	
214	Papin (Comy)	Délégué, S ^{te} a. Nitie	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
215	Pasteur (Emile)	Délégué, Capestove (M ^{re} J ^{te})	Solotte (S ^{te} Clair) Mérède (S ^{te} Juste)	
216	Pauvert (Amédée) fils	Délégué, S ^{te} Francois	Béridan (Auguste) Mourad (Nestor)	
217	Petitpas (Edgard)	Délégué, Grand Bourg	Synceé (Sylvestre) Coquin (Moufils)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque délégué de la commune.)	OBSERVATIONS.
218	Péroval (Eugène)	Délégué, Petit Bourg	Delver (Jouville) Calvados (Gabriel)	
219	Pinau (Eulthère)	Délégué, Rivières	Sainton (Germain) Dérussy (Jean)	
220	Pinau (G. Gratien)	Délégué, Rivières	Sainton (Germain) Dérussy (Jean)	
221	Polion (Eliodore)	Délégué, Gosier	Mathieu (Edmond) M. Moulin	
222	Punneau (Eulthère)	Délégué, St. Rose	Zadique (Edmond) Gammalame (Raurant)	
223	Racon (Casimir)	Délégué, Bouillante	Rambury (Pierre) Loësy (Prosper)	
224	Rama (Hildevert)	Délégué, Samentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	
225	Ranely (Terq. Pépé) Charles (Anatole)	Délégué, Capesterre (St. J. Ste)	Polotte (St. Clair) Mérède (St. Juste)	
226	Raphan (Paul)	Délégué, Samentin	Ménaphron (Jean) Grégoire (Vincent)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés virtuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
227	Reichal (Gaston)	Délégué, Capesteuve (S ^g .)	Coppuy (Léon) Longueteau (Henri)	
228	Rioulard (Alcide)	Délégué, Bouillante	Dambury (Pierre) Coësy (Prosper)	
229	Rhoda (Charles)	Délégué, Capesteuve (M ^{re} J ^{te})	Solotte (S ^{te} Clair) Mérède (S ^{te} Juste)	
230	Richard (Julien)	Délégué, Capesteuve (S ^g .)	Coppuy (Léon) Longueteau (Henri)	
231	Riolzin (Césaire)	Délégué, Arde-Bertrange	Étilopsy (Cheval) Lacita (Rigobert)	
232	Rocher (Emilien)	Délégué, V. Habitants	Beaugendre (Léopold) Labique (Aimé)	
233	Rodanet (Donatien)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Suyrants (S ^{te} Val) Philippe (Julien)	
234	Rode (Victor)	Délégué, Bailly	Clodine-Florent (Louis)	
235	Rogues (Arthur)	Délégué, S ^{te} à Vitte	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque délégué de la commune.)	OBSERVATIONS.
236	Poland (Louis Just)	Délégué, 1 ^{er} Noire	Borromée (Louis Amand) Julienne (Eldore)	
237	Rollin (Adolphe)	Délégué, 1 ^{er} Habitants	Beaugendre (Celestine) Labique (Amedée)	
238	Romarin (Etienn)	Délégué, 1 ^{er} Canal	Charlet (Julien) Beaupin (1 ^{er} Suze)	
239	Romney (Richard)	Délégué, 1 ^{er} Martin	Coffee (Felix) Bute (Amboy)	
240	Rousseau (Hubert)	Conseiller général		
241	Routa (Georges)	Délégué, 1 ^{er} Mahault	de Saquintinie (Charles) Gomba (Gonzague)	
242	Sacile (Joseph)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Dumonts (1 ^{er} Val) Philippe (Julien)	
243	Saint-Amand (Victor)	Conseiller général		
244	Saint-Auret (Maximilien)	Délégué, Désirade	Dubia (Paul)	

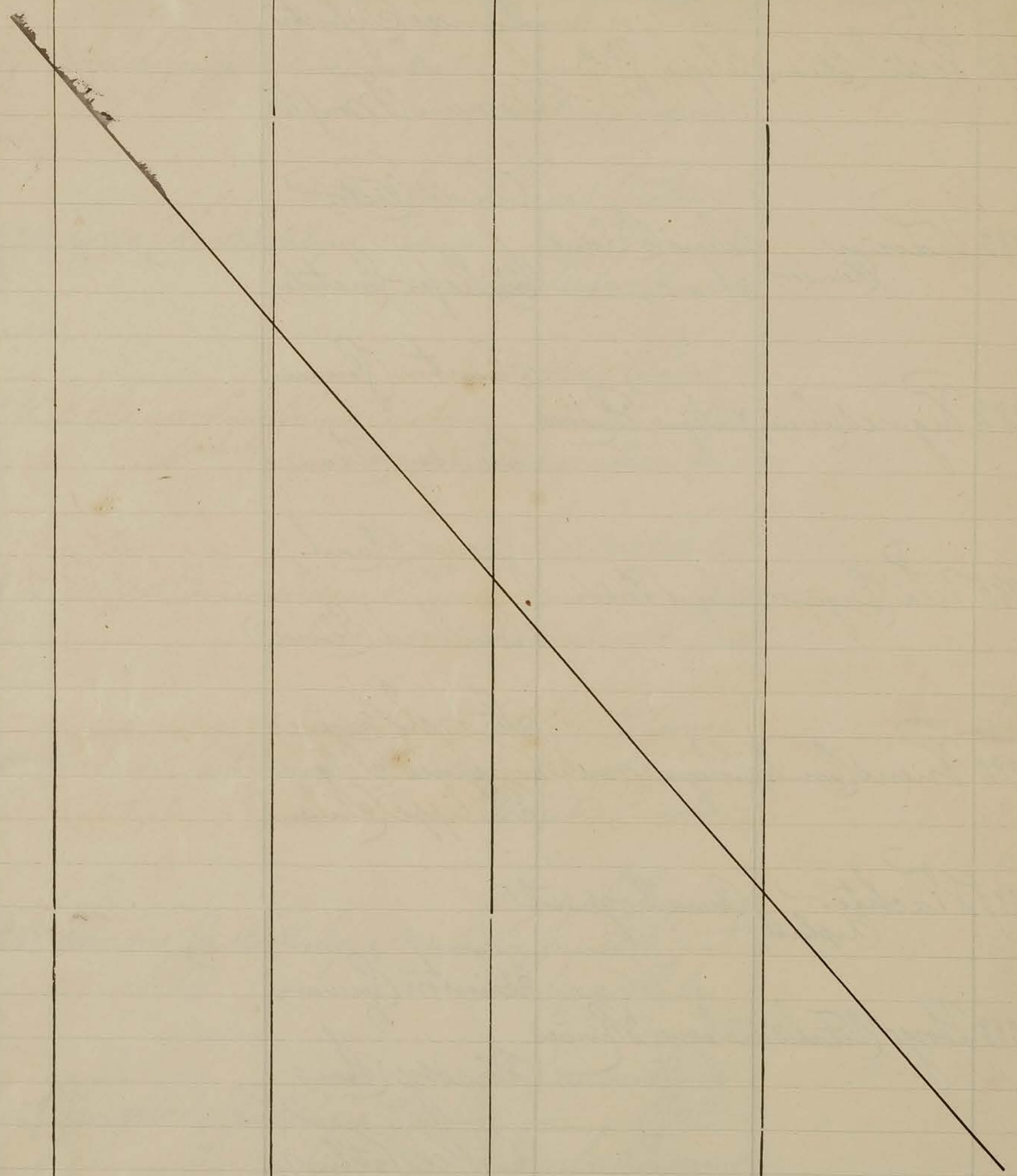
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
245	Salcède (Paul)	Déligué, Deshaies	A. Clément	
246	Salone (Georges)	Déligué, P ^{te} St. Pierre	Brunant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
247	Samson (Lion)	Déligué, Terre de Haut	Carotte (Emile)	
248	Sanctussy (Michel)	Déligué, S ^t Louis	Clavis (Victor) Caillefer (Anatole)	
249	Sanner (Biodat)	Déligué, B ^{te} Terre	Silo (Louis) S ^t Charles (Eugène)	
250	Ségar (Emilien)	Déligué, P ^{te} Bourg	Selver (Sainville) Calvados (Gabriel)	
251	Selbonne (Ariste)	Déligué, P ^{te} Bourg	Eynce (Sylvestre) Coquin (Moufild)	
252	Selbonne (Léonel)	Déligué, P ^{te} Bourg	Eynce (Sylvestre) Coquin (Moufild)	
253	Sellum (Alexis)	Déligué, P ^{te} Noire	Bonomée (Louis Amaud) Julienne (Léodore)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :) DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque un des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
254	Silber (St-Euce)	Délégué, St-Bourg	Delver (Jouville) Calvados Gabriel	
255	Sineus (Louis)	Conseiller général		
256	Sopta (Martial)	Délégué, St-Rose	Zadique (Emond) Gammalanne (Laurent)	
257	Souques (Ernest)	Conseiller général		
258	Sourd (Jean-Bertrand)	Délégué, St-Barthé lemy	Chélemaque (Eudovic) Berry (Jean-Joseph Rolland)	Sourd empêché, sera remplacé par Chélemaque
259	Speronel (Eon)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Vat) Philippe (Julien)	
260	Surville-Barland (Octave)	Délégué, St-Canal	Charlet (Julien) Beaupin (St-Euce)	
261	Tafial (Ernest)	Délégué, St-a-Pitre	Brumant (Hippolyte) Choulon (Destainville) Bobilier (Martial)	
262	Tafial (Sigepron)	Délégué, Jorier	Mathieu (Emond) M. Moulin	
263	Tanguet (Auguste)	Délégué, St-Canal	Charlet (Julien) Beaupin (St-Euce)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés (virtuellement) à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
264	Laudar (Théodore)	Délégué, S ^t Claude	Hilarion (S ^t Jean) Michaux (Gaston)	
265	Lerrac (Alide)	Conseiller général		
266	Lerrade (Camille)	Délégué, S ^t Anne	Faleiras (Marcelle) Tape (Etienné)	
267	Chélemaque (Jean-Baptiste)	Délégué, S ^t Barthé- lemy	Chélemaque (Eudovic) Berry (Jean-Joseph Rolland)	
268	Litéca Beauport (Eucher)	Délégué, Azymer,	Boucaud (Fristide) Geoffroy (Octave)	
269	Lonchire (Eugène)	Délégué, S ^t Martin	Minaphron (Jean) Pigouire (Vincent)	
270	Loni (Joseph)	Délégué, Anse-Pertrand	Létiopy (Cheval) Lacita (Rigobert)	
271	Lorval (Gabriel)	Délégué, Petit-Poung	Delver (Sainville) Calvados (Gabriel)	
272	Louchaud (Paul)	Délégué, Petit-Canal	Charlet (Lubin) Beaupin (S ^t Euce)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque délégué de la commune.)	OBSERVATIONS.
273	Eurlet (Georges)	Délegué, Bouillante	Dambury (Pierre) Coësy (Léon)	
274	Uoric (Anatole)	Délegué, S. ^t Louis	Clavis (Victor) Caillefer (Anatole)	
275	Sadenay (Louis Hubert)	Délegué, Capestère (S. ^t)	Coppuy (Léon) Longueteau (Aurélien)	
276	Valier (Vernan)	Délegué, S. ^t Canal	Charlet (Julien) Beaupin (S. ^t Luce)	
277	Valmy (Gaston)	Délegué, Auce. Bertraud	Etilopy (Chéoval) Cacita (Rigobert)	
278	Zanony (Aristide)	Délegué, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (S. ^t Val) Philippe (Julien)	
279	Zangélas (S. ^t Jean)	Délegué, S. ^t Mahault	de Saquintinie (Charles) Lomba (Jouyague)	
280	Zélin (Arnauld)	Délegué, Auce. Bertraud	Etilopy (Chéoval) Cacita (Rigobert)	
281	Zergerolle (Joseph)	Délegué, S. ^t Paul	Clavis (Victor) Caillefer (Anatole)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
282	Versil (Etienné)	Délégué, St-Bourg	Lynceé (Sylvestre) Coquin (Koufils)	
283	Vidorin (Alcindor)	Délégué (St-Eouis)	Clavis (Victor) Caillefer (Anatole)	
284	Vignes (Lucien)	Délégué, 3 Rivières	Sainton (Germain) Bérusny (Jean)	
285	Vita (Eugène)	Délégué, Fort-Louis	Gresse (Raoul) Douillard (Eugène)	Vita empêché sera remplacé par Gresse (Raoul)
286	Vriens (Emile)	Délégué, Moule	Strazel (Eugène) Dupuits (St-Vincent) Philippe (Julien)	
287	Wachter (Raphaël)	Conseiller général		
288	Yoyo (Vitalis)	Délégué, 3 Rivières	Sainton (Germain) Bérusny (Jean) Coffee (Félix)	
289	Zénon (Ernest)	Délégué (St-Martin)	Bute (Hubert)	
290	Zum-Folo (Gorges)	Délégué, St-Louis	Hilarion (St-Jean) Michaux (Gaston)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Gouverneur, sera déposée au secrétariat du Gouvernement, pour être communiquée à tout requérant.

A la Basse-Terre, le 22 décembre 1902

[Handwritten signature]

GOUVERNEMENT DE LA GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL.

à Jomire
1^{er} BUREAU

DOSSIER

C. 55-3

Election Sénatoriale

4 Janvier 1903.

Guadeloupe.